



Site SPMR - Chemin du Maupas
38200 Villette-de-Vienne /// Tél. 04 74 31 42 00 ///

Année d'implantation sur le site : 1969 /// Effectif moyen : site exploité par SPMR. Informations fournies par le représentant local du site

Activités /

Le site Esso fait partie d'un complexe composé d'un dépôt principal SPMR (Société du pipeline Méditerranée Rhône) et de 3 dépôts périphériques, dont le dépôt Esso. L'ensemble est opéré par la société SPMR : réception de carburants et combustibles par oléoduc, stockage dans deux réservoirs et réexpédition par oléoduc vers différents dépôts de distribution.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 4 août 1969 modifié le 13 janvier 2017 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1500 m

Scénario majorant associé : explosion par vaporisation

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique		incendie, explosion

Moyens de secours humains /

→ Moyens de lutte contre l'incendie communs aux différents dépôts composant le complexe SPMR

Moyens de secours matériels /

- Réserve d'eau incendie maintenue pleine en permanence et réapprovisionnable
- Conteneurs d'émulseurs répartis sur le site, et extincteurs
- Réseau de tuyauteries d'eau incendie
- Système de « rideau d'eau »
- SPMR a en charge la mise en œuvre (moyens matériels, humains) du POI (Plan d'opération interne)

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

→ Système de détection de fuite : zones spécifiques équipées de détecteurs hydrocarbures liquides, avec systèmes d'alarmes et d'actions associées afin de permettre de déclencher immédiatement les moyens de lutte appropriés

Actions de communication et sensibilisation /

- Les actions de communication du complexe SPMR sont gérées par SPMR (www.spmr.fr) avec un correspondant pour les écoles, mairies, etc...
- Relations avec l'école voisine
- Les représentants des mairies participent régulièrement à des rencontres sur le site lors des exercices et de la réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail